

actualités

Qualité de vie et image de Vernier: qu'en pensez-vous?

Vernier a été la première ville du canton à lancer une enquête auprès de ses habitants pour évaluer l'image qu'ils se font de leur ville, de ses prestations et leurs souhaits d'amélioration et de développement. Découvrez les résultats.



© Blaize Lambert / photographies aériennes



Maison de Quartier aux Libellules: fête d'inauguration

p. 16

Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

*M. Yvan Rochat
M. Jean-Claude Stevan
Mme Alessandra Roversi
Mme Valérie Walther-Palli*

Contact :

*Tél.: 022 306 06 20
Fax: 022 306 06 21
e-mail:
communication@vernier.ch*

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
Tél.: 022 306 06 06
Fax: 022 306 06 60
Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro:
Economie verniolane
Délai rédactionnel: 1^{er} oct. 2010
Parution: 27 octobre 2010

*Journal tiré à
16'800 exemplaires.*

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

LOGO FSC

Sommaire



© DR

P. 10-11

Le génie civil : à quoi ça sert ?

Découvrez les activités peu connues et pourtant essentielles menées par différentes personnes de la commune pour entretenir et développer nos routes et réseaux souterrains.



© DR

P. 17

Avanch'Epicerie : mission accomplie

Ce bel exemple de projet soutenu par le Contrat de Quartier des Avanchets a terminé sa mission maintenant que le centre commercial a ouvert à nouveau. Bilan de cette excellente initiative.



© DR

P. 32

Tournoi de foot féminin : une nouveauté

Le FC Aïre-Le Lignon a organisé pour la première fois un tournoi de foot féminin et promet déjà que ça n'était que le début d'une longue série pour cette activité en développement constant.



© Samantha Urbina

P. 33-35

Les Verniolans sont champions !

Médaille d'or aux championnats d'Europe de tchoukball, médaille d'argent en ping pong au niveau national, multiples médailles au championnat suisse de natation... Plusieurs Verniolans excellent dans différents sports.



© Hannes Schmid

P. 37

Exposition de portraits

A la Galerie Muro, seule galerie d'art sur notre commune, découvrez des portraits (peintures, photographies, sculptures, vidéos) réalisés par des artistes connus ou des nouveaux talents et prêtés par deux collectionneurs.

Quand Vernier scrute son image

Les habitants de Vernier ont récemment pu exprimer leur sentiment quant à l'image qu'ils se font de leur commune. Les autorités municipales ont en effet donné mandat à la Haute école de gestion Arc (Neuchâtel) pour réaliser une enquête de grande ampleur sur ce thème. Le Conseil administratif juge très utile les conclusions de cette étude.



Les habitants devaient donner à la fin du questionnaire 3 mots de leur choix qui décrivent Vernier. Plus le mot a été cité, plus il apparaît en gros sur cette image.

Quelque 2'500 personnes choisies de manière aléatoire ont été contactées pour exprimer leur avis concernant la qualité de vie dans la cinquième ville de Suisse romande. Avec un taux de réponses de quelque 29%, la représentativité du sondage effectué au sein de la population de Vernier peut être qualifiée de bonne. Plus de 700 questionnaires - préparés dans le cadre d'un groupe de travail réunissant notamment l'ensemble des membres de l'exécutif - ont été finalement retournés et saisis. De quoi comprendre alors les forces et faiblesses de la commune.

Résultat général? «La population manifeste un attachement important aux quartiers où elle réside, un lien affectif qui s'ajoute au sentiment d'appartenance à la ville elle-même», mentionne Nicolas Babey, professeur de la Haute école de gestion Arc (Neuchâtel), l'institution qui a été mandatée par les autorités politiques en novembre 2009 pour réaliser cette grande enquête.

Parler des bonnes comme des mauvaises choses

Les conclusions de cette dernière ont été soumises au Conseil municipal début juin. «Nous souhaitions notamment savoir si Vernier existe en tant qu'entité cohérente, la commune étant divisée en cinq quartiers distincts. De ce point de vue, les réponses des

habitants sont rassurantes», explique le maire Thierry Apothéloz. Il ajoute que «le travail effectué permet aux autorités de prendre un peu de recul sur ce qui a été fait, est fait et sera fait pour la qualité de vie à Vernier». Ses collègues du Conseil administratif, Yvan Rochat et Thierry Cerutti, saluent eux l'initiative pour des raisons différentes. Thierry Cerutti y voit une suite bienvenue à l'un de ses thèmes de campagne électorale: «Etre à l'écoute de la population est primordial pour moi. Connaître ses attentes, les problèmes qu'elle rencontre, les solutions qu'elle propose... tout cela est indispensable pour mener à bien notre travail politique». Yvan Rochat lui est satisfait que les habitants puissent parler des bonnes comme des

mauvaises choses de leur quotidien: «Trop souvent on ne parle pas des dispositifs qui fonctionnent correctement, mettant toute l'attention sur les seuls dysfonctionnements. Le sondage de la HEG Arc a l'avantage de donner une vision complète de l'opinion publique. Je suis ici très content de constater que Vernier soit qualifiée de ville belle, accueillante ou tranquille... ce qui n'empêche pas d'être également attentif aux difficultés exprimées par les personnes interrogées.»

Agir concrètement

Alessandra Roversi, responsable de la communication de la ville, précise que l'ensemble de la démarche décidée par les autorités politiques «s'inscrit dans un contexte où les classements

des villes selon tels ou tels critères se multiplient. Ils sont soit effectués par des entreprises spécialisées, soit par des médias. Toutefois, dans tous les cas, ce sont des indicateurs externes (statistiques économiques et sociales, taux d'imposition, etc.) qui sont utilisés. En confiant le soin à un institut universitaire de réaliser ce sondage, Vernier cherche à bénéficier de critères d'évaluation nouveaux - et moins «marketing» - pour pouvoir agir concrètement sur l'amélioration de la qualité de vie de la population.»

Forces et faiblesses

Concrètement et d'après le sondage, la commune de Vernier jouit donc de

plusieurs forces: une situation géographique avantageuse sous l'angle des activités professionnelles et des loisirs, une relative reconnaissance des personnes interrogées à l'égard de la qualité des prestations fournies et une bonne politique de communication interne. Les habitants reconnaissent à Vernier des valeurs de convivialité et d'accueil fortes. Ils considèrent également la ville comme relativement vivante et créative. La proximité de morceaux de nature est en outre fort appréciée ainsi que la qualité architecturale de certaines parties de la commune. Côté points faibles, les problématiques des emplois et du logement reviennent souvent dans

les réponses reçues. Des sujets qui échappent en partie à l'action des élus municipaux. Quatre autres thèmes sont sujets aux critiques des sondés: la mobilité sous toutes ses formes, le sentiment d'insécurité, le bruit et l'éclairage public.

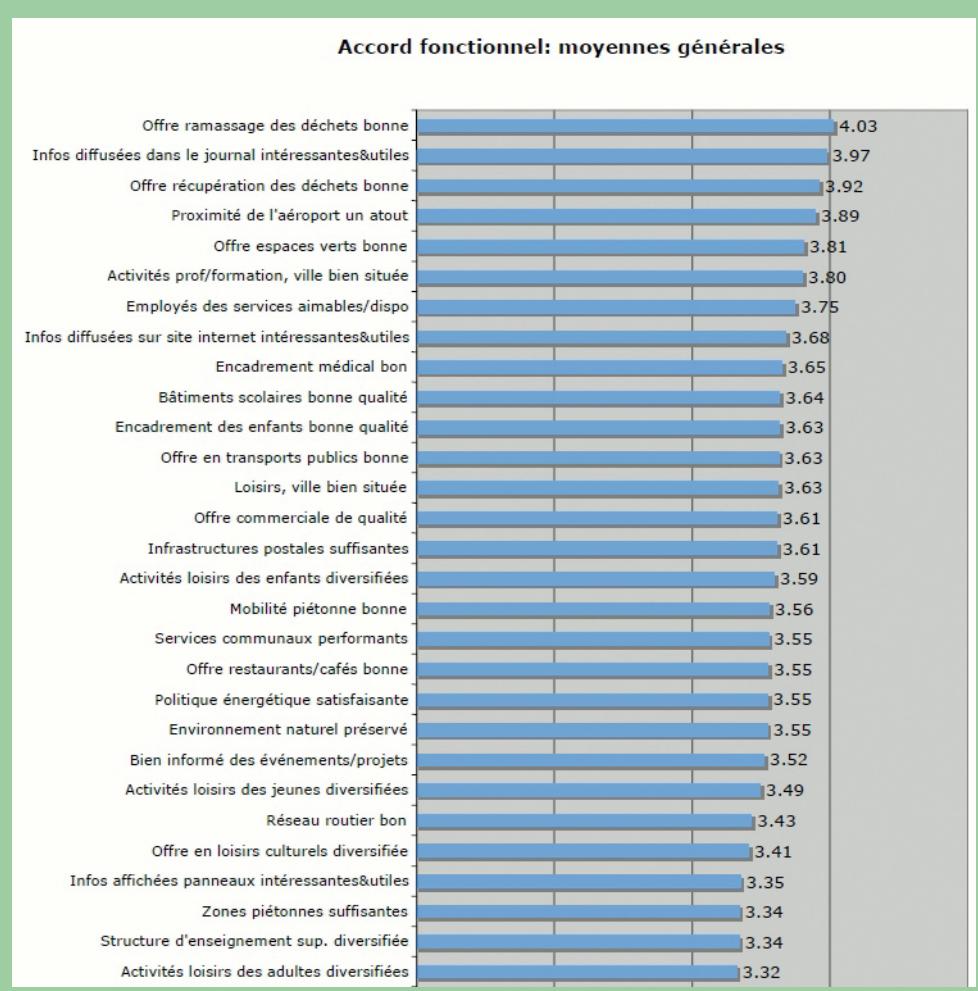
«Je suis heureux de voir que le sport ou la culture à Vernier sont bien jugés, mais je souhaiterais que ce soit aussi le cas pour le domaine de la sécurité», note Thierry Cerutti. «Dans cette perspective, je voudrais voir nos effectifs de policiers municipaux devenir plus fournis. Je milite aussi pour l'ouverture de postes de quartier où les habitants pourraient non seulement s'adresser



Un exemple

Le rapport complet contient plusieurs graphiques explicatifs, notamment un graphique pour chacun des «aspects» qui ont été analysés: marchand, culturel, de renom, esthétique et fonctionnel. Le graphique choisi ici illustre le classement des critères fonctionnels, soit tout ce qui est lié à la qualité des équipements et infrastructures mises à disposition des citoyens : transport, formation, soins, sécurité, offre commerciale, prestations de l'administration, etc. Il s'agit de moyennes générales.

Dans le document complet, on peut également trouver des «corrélations», c'est-à-dire quels critères influencent un autre critère (par exemple qu'est-ce qui est le plus important pour la qualité de vie à Vernier) et des «segmentations», par exemple: est-ce que les retraités, les demandeurs d'emploi et les actifs évaluent différemment la formation, est-ce que les gens dans tel ou tel quartier ont une autre perception des nuisances sonores ou encore est-ce que, suivant l'âge, l'évaluation des prestations communales est différente.



à la police municipale, mais encore effectuer diverses démarches administratives.»

Yvan Rochat a pris note quant à lui que les outils d'information de la ville sont susceptibles d'évoluer de façon à séduire autant les seniors que les jeunes actifs. Sont concernés par cette mutation: le site Internet, les bulletins, brochures et communiqués divers, les panneaux d'affichage, etc. En outre, les critiques en matière d'aménagement du territoire exigent de continuer à se battre pour «relocaliser les citermes pétrolières présentes sur le territoire communal» et pour «améliorer encore le réseau de pistes cyclables». Dernier point en rapport avec la mobilité: la création d'un fonds communal destiné à soutenir l'achat d'abonnements Unireso sera proposée lors du vote du budget 2011.

Des «solutions créatives»

Plus généralement et à partir de tous ces constats et propositions, il convient de réfléchir à des «solutions créatives», pour reprendre les termes de Nicolas Babey. Des exemples de questions où des «solutions créatives» se révèlent indispensables ? Comment à la fois

diminuer la pollution lumineuse, multiplier les sources lumineuses pour contrer le sentiment d'insécurité dans certains lieux, faire des économies d'énergie, tout en concevant un plan lumière qui mette en valeur le paysage urbain? Ou comment faire de Vernier un exemple de mobilité douce, sans sacrifier la mobilité individuelle, tout en luttant contre la pollution sonore?

«Pour dégager des pistes de réflexion innovantes par rapport à ces préoccupations, nous préconisons de mettre en place des ateliers de travail ouverts à toute la population», précise Nicolas Babey. Pour ce dernier, le sondage initial – un exercice qu'il a eu l'occasion de mener dans plusieurs villes de Suisse romande comme Renens, Le Locle, Sierre, Delémont ou Aigle – ne constitue que la première étape d'un processus politique de transformation du territoire.

Plusieurs actions à mener

Dans ce cadre, le Conseil administratif de la Ville de Vernier a commencé, avec les responsables de services, à se pencher sur des réflexions et des actions à mener dans certains domaines. On retrouve ici des proposi-

tions ponctuelles et très précises (états généraux de la mobilité, un standard pour le mobilier urbain, partenariat public-privé pour la fibre optique, etc.), des propositions majeures (une administration de quartier élargie, un meilleur marquage identitaire communal, développer une centralité territoriale, etc.), des propositions dont les impacts financiers sont importants et indentifiables et qui, pour l'instant, font l'objet de réflexions encore à valider politiquement (augmentation du nombre de places de crèche, diminution du centime additionnel, etc.) et, enfin, des propositions à planifier sur le plus long terme (harmonisation des codes postaux, une administration communale centralisée au chemin de l'Etang en 2020, etc.).

Pour Thierry Apothéloz, «l'étude devrait être renouvelée dans cinq ans afin de mesurer les effets des décisions prises».

Frédéric Vadot/TLC-ATC.com

Retrouvez le rapport complet sous:
www.vernier.ch/imagedevernier

Conseil municipal > séance du 7 septembre 2010

Le Moa Club indésirable pour la majorité des élus

Un postulat libéral visant à déplacer la discothèque crée le débat. Si sur le fond les élus partagent cette opinion, sur la forme les avis divergent.



Conseil municipal «hors murs» à la salle des fêtes du Lignon.

Pour cette rentrée à la fois scolaire et politique, le Conseil municipal (CM) a pris ses quartiers dans la salle des fêtes du Lignon. Après une séance extra muros aux Avanchets l'an dernier, pour la deuxième fois le «législatif» verniolan part ainsi à la rencontre de ses concitoyens. Le pari est gagné puisqu'une bonne cinquantaine d'habitants du quartier sont venus assister aux débats.

Politique people

Cette délocalisation est également un jour particulier pour l'actuel président du CM, Yves Magnin. «C'est avec une certaine joie et pas mal d'émotion que je me retrouve ici, explique l'élu PDC en ouverture de séance. Je connais bien cette salle puisque j'y ai joué au basket

depuis... 1974!» Ce 7 septembre est également un moment spécial pour son prédécesseur, l'UDC Stéphane Valente, qui fête ce jour ses 40 ans. Le conseiller municipal d'A gauche toute, Eric Dubath, n'hésite d'ailleurs pas à traverser toute la salle pour embrasser, sur le front, son collègue agrarien. Ce qui fait bien rire le public présent.

placement inadéquat», la proposition vise à déplacer la discothèque compte tenu de l'illégalité dans laquelle elle se trouve.

«La commune doit prendre en main son destin et laisser tomber la politique people, affirme Pierre Ronget, co-auteur du texte. Le Moa crée trop de nuisances et ne respecte pas le plan directeur communal». L'élu de rappeler encore que la zone où se niche le club doit profiter aux entreprises qui pourraient utiliser la ligne de chemin de fer. «Je ne pense pas que la clientèle du Moa s'y rende en train», ironise le libéral.

Totalement hors-la-loi

«Déplacer le Moa, c'est bien joli mais pour le mettre où?», demande Patricia Aubert. Pour l'élu du MCG, le club doit être fermé purement et simplement puisqu'il est totalement hors-la-loi. «Je vous informe aussi que notre parti, au niveau cantonal, a interpellé la conseillère d'Etat en charge de la police Isabel Rochat pour ordonner la fermeture. Il est temps d'agir».

Le Vert Jean-Bernard Billeter n'est pas opposé au fait de trouver une boîte de nuit dans une zone industrielle. Mais compte tenu des nuisances et «pour des raisons pragmatiques», il informe que son groupe soutient cette résolution. L'avis n'est pas partagé par le PDC Michel Beux. «Il faut laisser le Conseil d'Etat faire et voir ce qu'il propose, dit-il. Il s'agit tout de même du seul lieu de ce type pour les jeunes adultes sur notre commune».

Abstention de l'UDC

L'UDC Mikaël Meyer estime lui que «si le Moa n'est pas tout blanc, il se trouve dans un lieu finalement peu habité et que c'est un des rares endroits où les jeunes peuvent sortir». L'élu annonce que son groupe s'abstiendra de se positionner sur la résolution.

«Trouver un club dans une zone industrielle n'est pas incompatible, témoigne le socialiste Denis Chiaradonna. Mais compte tenu des nuisances et des

problèmes d'autorisation, je propose le renvoi en commission de ce texte». Patricia Aubert précise que «l'un des problèmes du Moa est aussi la présence régulière et illégale de mineurs». Le libéral André Faggioni pense qu'il est inutile de passer des heures à faire du toilettage. Il rappelle aussi que le Tribunal fédéral avait autorisé le club à des heures d'ouverture limitées et que cela n'est pas respecté non plus.

Problèmes plus importants

Mikaël Meyer estime que «si des mineurs se trouvent dans l'établissement, c'est le problème de la police». L'élu UDC aimerait aussi savoir quelles entreprises souhaitent s'installer dans cette zone. «Aucune! s'exclame André Faggioni. Les entreprises perdent de l'argent et partent à cause des déprédatrices». Jean-Luc Ardite fait part de sa perplexité. «Je suis assez partagé sur ce sujet, explique le membre d'A gauche toute. Il n'y a bientôt plus de lieu pour accueillir ce type d'établissement. Je trouve aussi que tout le battage fait autour du Moa est disproportionné. Il y a des problèmes plus importants».

L'aventure du Moa à Vernier ne connaît pas encore son épilogue. La résolution est acceptée à la majorité des élus et envoyée à la commission de l'environnement, aménagement du territoire et mobilité. Le débat continue.

Didier Tischler

Municipal en bref

- La pétition «Pas de barrière entre nous», visant à supprimer la fermeture de l'avenue de Crozet a été envoyée à la commission de l'environnement.
- Une autre pétition soulevant des questions de passage piéton aux Libellules a été envoyée en commission de la sécurité.
- Par le biais d'une motion, les socialistes veulent indexer les subventions communales au coût de la vie. Le texte sera étudié à la commission des finances.
- Une motion PDC demande la création d'une piste cyclable sur la route d'Aire. Elle a été envoyée en commission de l'environnement.
- Un postulat libéral demandant plus de soutien au FC Avanchets-Sport a été envoyé en commission des sports.
- Un postulat MCG intitulé «A quand la remise à niveau?», demandant une meilleure information face aux problèmes d'insécurité communaux a été envoyé au Conseil administratif.

D.T.

Un pont entre deux rives

En 2009, les communes de Vernier, Onex et Lancy se sont entendues pour évaluer l'opportunité de réaliser une nouvelle passerelle piéton-vélo au-dessus du Rhône. L'objectif étant de relier la presqu'île d'Aire-Le Lignon aux Eaux, de l'autre côté du fleuve. Des premières analyses effectuées, notamment par le Conseil administratif verniolan, il ressort que le projet est tout à fait réalisable. De fait, l'exécutif communal souhaite maintenant que le Conseil municipal accepte un budget de CHF 212'000.– pour un crédit d'étude visant à la réalisation de ce pont. Le libéral Pierre Ronget trouve ce montant relativement élevé. «Je suis étonné de ce coût», dit-il. Réponse d'Yvan Rochat, conseiller administratif en charge de ce dossier: «C'est simple à justifier, on vous expliquera tout en commission». Comme un seul homme, les Conseillers municipaux envoient cette délibération administrative à la commission de l'environnement, aménagement du territoire et mobilité.

D.T.

Conseil administratif

> séances du 22 juin au 24 août

Parcelles

Le Conseil administratif (CA) renonce à exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 2757, sise route de Peney 16, de la parcelle 2364, sise avenue du Lignon 26 et de la parcelle 4107, sise route d'Aïre 161 C.

Autorisations de construire

Préavis communaux

APA 33'336 : ETAT DE GENEVE - SASMA - Sécurisation des entrées - Route de Pré-Bois 2. **Préavis favorable**, demande d'ajout de 2 ou 4 places de stationnement pour vélos.

DD 103'333 / 2 : DIVERS - (Assainissement du bruit routier - construction de parois anti-bruit) - Modification du projet initial - Route de Vernier - route du Nant-d'Avril - chemin de Poussy - avenue L.-Pictet. **Préavis favorable**, à condition que la commune soit consultée sur le choix des couleurs et que l'option d'une végétalisation soit étudiée.

Décisions cantonales

Autorisations refusées

DD 103'249 : Mme Anne-Sylvie DELACRETAZ - Construction d'une villa contigüe - Chemin des Corbillettes 9.

Autorisation refusée car le périmètre est prévu en zone de développement 3 selon le plan directeur cantonal. Le CA décide de faire recours contre cette décision.

APA 32'668 : M. Mme Eva et El Arbi HOUDI - Construction d'une palissade

antibruit en bois - Route du Bois-des-Frères 25. La Commission cantonale de recours en matière administrative a envoyé un courrier informant du recours des propriétaires contre **le refus d'autorisation** du DCTI. Le CA décide de ne pas intervenir dans la procédure.

DD 101'137 / 3 : M. et Mme Ventura et Maria MARQUES – Construction d'un bâtiment artisanal – Chemin des Coquelicots 26 – **Autorisation refusée** car la construction ne correspond pas aux objectifs de la zone actuelle ni à ceux de la future zone industrielle des Batailles qui prévoit dans ce secteur des affectations administratives et commerciales.

Autorisations délivrées

DP 18'237 : Etat de Genève - Création d'un centre de formation pour le football - Avenue du Pailly 11.

DD 103'150 : Fondation pour les terrains industriels (FTI) de Genève - Etat de Genève - Construction de locaux artisanaux - parking - Chemin de l'Emeraude.

APA 32'856 : FTI - Transformation et réaffectation d'un immeuble pour un centre de formation professionnelle spécialisée - Via Monnet 8.

DD 102'998/2 : Terrasse développement SA - Construction de 4 villas contiguës en terrasses, parking, escaliers de liaison et murs de soutènement - Chemin des Sellières 17. **Autorisation délivrée** par le DCTI alors que la commune avait émis un

préavis défavorable à ce projet. Le CA décide de faire recours contre cette décision.

APA 32'493 : Commune de Vernier - Transformation d'un bâtiment industriel en centre sportif et de quartier, provisoire - Chemin de Château-Bloch 1.

DD 103'621 : GIVAUDAN Suisse SA - Extension de l'unité de neutralisation de la STEP mécano-chimique - Chemin de la Parfumerie 5.

APA 33'225 : Domaine public communal - Aménagement d'une déchetterie enterrée - Chemin de l'Ecu.

DD103'259 : ETAT DE GENEVE - Construction de 4 immeubles d'habitation Minergie® avec garage souterrain - Avenue Edmond-Vaucher 17, 17A, 17B et 17C.

Petite enfance

Le CA a pris connaissance du rapport positif de l'EVE Libellules établit par l'Office de la jeunesse. Tous les 2 ans, l'Office de la jeunesse établit des rapports dans toutes les crèches et jardins d'enfant du canton.

Personnel

Le CA procède à l'engagement de M. Stefano DE GIORGI comme ingénieur communal dès le 1^{er} octobre 2010 en remplacement de M. Mark WILLIAMS, démissionnaire.

Prochain rendez-vous citoyen

Le maire vous reçoit sans rendez-vous le:

Samedi 2 octobre de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9 - 1214 Vernier
Bus n° 6, 19 et 28 - Arrêt Vernier-Ecole

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 5 octobre à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

Noces d'or et de diamant

Nos autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2010 en les conviant à une réception qui aura lieu en novembre.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ?

Vous avez parmi vos proches un couple concerné ?

Renvoyez ce bulletin au service de la culture, case postale 520, 1214 Vernier

Pour tout renseignement : tél. 022 306 07 80

Nom :

Prénom de Madame:

Prénom de Monsieur:

Adresse:

N° postal:

Localité:

Tél. privé:

Mariés le :

à la mairie de:

Les secrets du génie civil

Parfois spectaculaires, mais plus souvent discrètes, les activités liées au génie civil sont indispensables au bon fonctionnement d'une commune. Explications avec les personnes en charge de ces missions à Vernier.

La scène se déroule dans un quartier d'habitations. Les usagers du réseau Internet ne sont pas satisfaits de leur vitesse de connexion et de navigation sur la toile. Et puis un jour, l'accès au web devient plus simple et plus rapide. Qui se cache derrière cette amélioration? Certainement les équipes municipales du génie civil. Leurs activités sont souvent discrètes mais pourtant indispensables au bon fonctionnement de la vie d'une communauté. Les domaines de la voirie, des canalisations et des réseaux souterrains (gaz, électricité, fibre optique, etc.) sont les principaux

champs d'action de ces spécialistes. Matteo Greco, responsable du service de la voirie depuis une dizaine d'années, mentionne tout de même le cas particulier des ouvrages d'art comme les ponts ou les tunnels: «Voilà nos réalisations les plus spectaculaires! Parmi les missions liées au génie civil, nous touchons peut-être ici à la partie la plus visible pour les citoyens et la plus valorisante pour nos métiers».

Ce qui ne doit toutefois en rien dévaloriser les autres tâches quotidiennes des collaborateurs du génie civil.

Matteo Greco, responsable du service de la voirie, devant un chantier au chemin des Sellières.



Peut-être moins impressionnantes – le changement d'une canalisation passe inaperçue la plupart du temps –, leur efficacité se mesure justement à leur capacité à rester dans l'ombre. «C'est seulement si l'eau inonde une cave et cause des dégâts ou pollue une rivière, voire si le réseau Internet n'est pas assez rapide, que notre travail est mis en lumière... pour de mauvaises raisons», explique pour sa part Mark Williams, responsable du génie civil.

Prévoir les besoins futurs

Réaménagement de la route de Vernier communale, conception de la zone 30 de Crozet-Châtelaine, création d'une place de rebroussement pour les transports publics, prolongation d'un collecteur d'eaux usées, construction de déchetteries enterrées... L'inventaire à la Prévert des réalisations du génie civil à Vernier fournit en lui-même l'explication de l'importance des budgets de fonctionnement et d'investissement qui lui sont accordés. Pour Thierry Apothéloz, conseiller administratif en charge de ces dossiers, «la commune a plus que jamais besoin du savoir-faire de spécialistes du génie civil: ils prévoient l'évolution des besoins futurs de la communauté et participent ainsi à la croissance saine et régulière des infrastructures. Par leur sens de la pédagogie, lors des explications techniques données aux élus, ils fournissent à ces derniers les outils nécessaires à la bonne compréhension de certains enjeux».

Un juste équilibre

Il faut savoir que Vernier change à un rythme rapide et que la population est en constante augmentation depuis quelques années. Ceci implique de nombreuses transformations qu'il faut accompagner du mieux possible. Dans le domaine de la mobilité, un juste équilibre s'impose par exemple entre le maintien de la fluidité du trafic et celui de la sécurité de tous les usagers (automobilistes, cyclistes, piétons). Les liaisons inter-quartiers sont aussi à favoriser (on voit ici que le génie civil participe directement à la construction identitaire d'une ville). De même que la bonne gestion des eaux de pluie: la densification du territoire – qui passe par l'arrivée de nouveaux immeubles d'habitation, commerces ou parkings qui freinent l'infiltration – ne doit ainsi pas être une source d'inquiétude en termes de risques d'inondation. Pour cela, la restitution des eaux de pluie vers le milieu naturel nécessite un suivi particulier et l'installation régulière d'aménagements appropriés.

A noter encore que toutes ces interventions se rattachent finalement aux objectifs économiques, sociaux et

environnementaux du développement durable. Une notion «de plus en plus présente au sein des métiers du génie civil», selon Matteo Greco.

En outre, toutes ces tâches se déroulent dans le cadre d'une collaboration non seulement avec des entreprises privées, des bureaux d'ingénieurs ou les services du génie civil d'autres

communes, mais encore avec les autorités cantonales (voire nationales dans certains cas plus rares). Tout dépend en fait des compétences de chacun des acteurs économiques ou politiques sur le territoire et les travaux concernés. Le travail administratif à effectuer est donc également assez important pour les responsables du génie civil.

Frédéric Vadot/TLC-ATC.com



Les chantiers sont menés en collaboration avec différentes entreprises privées et d'autres entités publiques.

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 5 octobre

Métalliques : jeudi 7 octobre

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET: lundi, mercredi, vendredi

VERRE: jeudi

PAPIER: lundi, mercredi, vendredi

ORGANIQUES: mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, tél. 022 306 07 00

Tennis clubs de Vernier et d'Aïre: tarifs hiver 2010-2011

Renseignements et inscriptions

Tennis d'Aïre
022 306 07 77
tous les jours de 9h-22h
Lignes de bus 51

Tennis de Vernier
022 306 07 76
tous les jours de 9h-22h
Lignes de bus 6-19-28-54

Service des sports
022 306 07 70
lundi au vendredi 8h-12h

Tarifs (sous réserve de modifications,
TVA 7.6% incluse)

**Valable pour la saison d'hiver du
25.10.10 au 25.03.11
Fermé du 24.12.10 au 09.01.11**

Possibilité d'acheter sur place des balles de tennis et des volants de badminton.

Heures creuses: lundi-vendredi de 09h-12h/14h-17h

Heures pleines: lundi-vendredi de 12h-14h/17h-22h, week-end de 9h-22h

Tarif réduit*: enfants jusqu'à 15 ans, adolescents jusqu'à 18 ans, étudiants jusqu'à 25 ans, AVS-AI, apprentis (les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement à l'heure). Une carte de légitimation est demandée pour contrôle.

*Pour avoir droit au tarif réduit tous les joueurs doivent répondre aux conditions susmentionnées

Couple : personnes mariées ou vivant dans le même logement

Gigogne: sur présentation de la carte, le tarif gigogne est appliqué si l'enfant joue avec un autre enfant (jusqu'à 20 ans).

Abonnement personnel :

hiver uniquement sur les courts extérieurs

simple les 2 joueurs doivent être en possession de l'abonnement; si l'un des joueurs ne le possède pas, il paie CHF 8.-/h.

double les joueurs qui n'ont pas l'abonnement paient CHF 5..-/h.

TENNIS	Courts couverts non chauffés	Courts couverts tempérés	Courts extérieurs
Location 1hre/court			
Tarif normal	15.00	22.00	10.00
Tarif réduit	10.00	17.00	8.00
Tarif Gigogne	8.00	15.00	8.00
Abonnement 11x 1hre/court			
Tarif normal	140.00	210.00	90.00
Tarif réduit	90.00	160.00	70.00
Abonnement 1 hre fixe/sem/court			
Tarif heure pleine	270.00	370.00	
Tarif heure creuse	220.00	320.00	

BADMINTON	Courts couverts non chauffés	Courts couverts tempérés
Location 1hre/court		
Tarif normal	12.00	14.00
Tarif réduit	10.00	12.00
Tarif Gigogne	8.00	10.00
Abonnement 11x 1hre/court		
Tarif normal	110.00	130.00
Tarif réduit	90.00	110.00
Abonnement 1 hre fixe/sem/court		
Tarif heure pleine	290.00	260.00
Tarif heure creuse	240.00	230.00

Feuilleton énergétique 8/11

En collaboration avec SuisseEnergie, voici le 8^e épisode du feuilleton sur l'énergie, avec des conseils pratiques pour diminuer notre dépense énergétique. Ce mois-ci, pleins feux sur les appareils ménagers.



©Illustration Pierre Vazem

Réfrigérateurs et congélateurs

Les réfrigérateurs et congélateurs fonctionnent en permanence ; ils figurent donc parmi les appareils ménagers les plus gourmands en électricité. Les nouveaux modèles sont en net progrès, mais on utilise encore beaucoup de vieux frigos. Quel que soit l'âge de son appareil, on peut alléger ses factures en respectant quelques règles simples.

Les bons gestes

Frigos et congélateurs doivent être régulièrement dégivrés : au-delà de 3 mm, le givre peut entraîner une surconsommation de 30%. Il faut emballer les plats préparés pour éviter la diffusion d'humidité; cette précaution permet également de mieux préserver les aliments. Il faut éviter de garder la porte grande ouverte plus de quelques secondes. Il ne faut jamais mettre d'aliments tièdes dans un réfrigérateur ou un congélateur. Les aliments à décongeler, placés dans le frigo, généreront du froid tout en conservant au mieux leurs qualités. Enfin, il ne faut pas oublier de nettoyer deux fois par an l'arrière du frigo en dépoussiérant les grilles.

Fours et cuisinières

Les fours et cuisinières sont des appareils gourmands en énergie. Le fait qu'ils soient utilisés aux mêmes heures dans tous les ménages provoque des surcharges ponctuelles obligeant le surdimensionnement des installations électriques.

Les bons gestes

L'utilisation systématique du couvercle permet d'épargner temps, énergie et argent. Il faut choisir des casseroles à fond plat correspondant à la surface de la plaque et d'une

taille adaptée au volume à cuire. Les modèles à double paroi sont les plus performants. Cuisiner avec le moins d'eau possible est plus rapide et plus économique. On tire également avantage à faire bouillir l'eau rapidement, puis à baisser la puissance en maintenant l'ébullition : quelle que soit la température de la plaque, l'eau ne dépassera jamais 100°C...

Lave-linge et lave-vaisselle

En utilisant au mieux les appareils de nettoyage, il est possible d'économiser de l'argent tout en diminuant la consommation d'énergie. Un lave-vaisselle moderne est capable de faire toute la vaisselle quotidienne d'une famille en utilisant moins d'une douzaine de litres d'eau, peu de détergent et moins d'un kilowattheure d'électricité

- et tout cela sans qu'il soit nécessaire de rincer les assiettes sous le robinet.

En savoir plus

EtiquetteEnergie :
www.etiquetteenergie.ch
Les meilleurs appareils : www.topten.ch

CONFÉRENCE DÉBAT

Filles-garçons : pourquoi tant de différences ? Quel impact sur l'éducation ?

Le jeudi 14 octobre 2010 à 20h15

à l'aula de l'école des Ranches
Rue du Village 6, 1214 Vernier, bus 6 et 19, arrêt Vernier-Ecole

Animé par Madame Marie-Josée Lacasa,
Psychologue, spécialiste en psychothérapie FSP.

Organisé par le service de la petite enfance de la commune de Vernier en collaboration avec l'Ecole des Parents, tél. 022 306 06 80.



Entrée gratuite

Photographe, comédien, magicien ou sculpteur ?

Musicien, danseur ?

Peintre, écrivain ?



Faites-vous connaître en nous communiquant vos coordonnées complètes. Cela permettra à notre administration de tenir un annuaire et de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées.

Merci de faire parvenir ces informations à l'attention de la Ville de Vernier
Service de la culture
Case postale 520
1214 Vernier
ou à l'adresse électronique: culture@vernier.ch

ATELIER TERRE EN FAMILLE



Nous vous proposons de découvrir l'argile et de laisser place à votre imagination...

Samedi 16 octobre 2010 entre 9h30 et 12h30

à l'EVE Bourquin
Avenue de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine.
Bus 6, 19 et 51, arrêt Henri-Golay

Cet atelier, animé par Fabienne Aumont, est destiné aux enfants de 2 à 5 ans, accompagnés d'un adulte.

Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.

Service de la petite enfance, tél. 022 306 06 80

Travaux et mobilité

Recevez 650 francs pour l'achat d'un vélo électrique !

Depuis le 1^{er} septembre 2010, une subvention cantonale pour les deux roues électriques est venue s'ajouter à la subvention communale en vigueur depuis 2009.

Si vous êtes domiciliés sur la commune de Vernier et que vous achetez dans un magasin de la commune votre vélo à assistance électrique (VAE) ou un kit neuf pour installer une assistance électrique sur votre vélo (Sport XXX à Balexert, Vélos Demierre à Vernier-Village, ReCycle au Lignon, Cycles Aventures à Aire ou Autos&Energies Sàrl à la route de Peney), vous pouvez bénéficier jusqu'à fin 2010 d'une subvention communale de 400 francs et d'une subvention cantonale supplémentaire de 250 francs.

Vous pouvez recevoir les 650 francs de subvention (communale et cantonale) en présentant la facture de l'achat et une carte d'identité au poste de la police municipale (rue du Village 38, 1214 Vernier).



Travaux carrefour de la croisette et environs

Chemin de la Croisette

Après une durée de presque cinq mois et de nombreuses déviations, le chemin de la Croisette ainsi que le passage sous-voie de la halte CFF Cointrin sont enfin rouverts depuis

le 13 septembre 2010 aux piétons et aux cyclistes.

Route de Vernier communale

Suite au réaménagement en vue du passage des bus TPG sur l'ancienne route de Vernier, les piétons et les

cyclistes devront utiliser les itinéraires alternatifs illustrés ci-dessous. Sur place, des panneaux indiqueront les itinéraires provisoires. Le réaménagement de la route de Vernier durera cinq mois.



Une Maison de Quartier pour les Libellules

Proposée dans le cadre des «Ateliers de l'Avenir» et attendue par les habitants, jeunes et moins jeunes, la Maison de Quartier existe officiellement depuis le 17 juin 2010. Promesse tenue par les élus communaux qui avaient annoncé l'ouverture d'un espace associatif géré par un comité de quartier composé de bénévoles.

Une équipe d'animation, formée d'Isabelle et de Joseph, a été engagée au 1^{er} septembre pour mener à bien les activités et différents projets à développer et à créer sur le quartier avec ses habitants.

La priorité sera donnée à l'organisation d'un accueil pour les enfants et les adolescents, encadrés par l'équipe d'animation et des moniteurs formés.

La mise en route de cette nouvelle Maison se fera progressivement et l'équipe fera son possible pour donner une dynamique complémentaire à la vie du quartier.

Nous vous attendons nombreux
jeudi 14 octobre 2010
de 16h30 à 21h
pour fêter l'inauguration de la
Maison de Quartier des Libellules

en présence des bénévoles, de l'équipe d'animation et des autorités communales.

Dès 16h30	Jeux et activités pour les enfants
18h30	Partie officielle
Jusqu'à 21h	Animations et visite des lieux

La Maison de Quartier se situe au chemin de Chateau-Bloch 1, dans l'ancienne usine Actaris, près des plantages des Libellules. Plus d'informations auprès du service de la jeunesse et de l'emploi, tél. 022 797 34 29.



L'équipe d'animation est à la recherche d'un piano et de machines à coudre, tél. 022 796 12 64.

Mission réussie pour Avanch' épicerie

Après plus de 14 mois d'activité, l'Avanch' épicerie, service de courses à domicile proposé et soutenu par le Contrat de Quartier des Avanchets et par la commune de Vernier, a fermé ses portes le 15 juillet dernier. Initialement prévue pour une durée d'une année, l'Avanch' épicerie a prolongé ses services dans le but de faire coïncider sa fermeture avec la venue de l'enseigne «ALDI» dans le centre commercial des Avanchets.

Ce service avait pour objectif d'offrir aux habitant-e-s du quartier et notamment aux personnes à mobilité réduite - alors privées de commerces de proximité au moment de la réfection du centre commercial - une structure de livraison de commission à domicile souple et efficace. Contre la modique somme d'un franc symbolique, chacun-e pouvait disposer d'une livraison de denrées et produits de base achetés à Migros Balexert, partenaire privilégié de la démarche. Il s'agit de souligner que cette entreprise s'est beaucoup investie dans le fonctionnement de ce service, tant du point de vue financier qu'opérationnel.



L'équipe de l'Avanch' épicerie composée d'une vingtaine de coursiers-ières et encadré-e-s par deux coordinateurs, en les personnes de Ayna Soner et Christophe Degove, a effectué pas moins de 250 courses en un peu plus d'une année !

La structure a en outre permis d'offrir des petits emplois aux jeunes de la

cité en leur permettant de vivre une première expérience dans le monde du travail. En contact avec des personnes âgées, ils/elles ont ainsi contribué à un renforcement non-négligeable du lien intergénérationnel au sein de la cité des Avanchets. Mission réussie pour l'Avanch' épicerie !

Certificat de vie ou d'existence

Le service de l'état civil s'occupe de la délivrance des certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Désormais et ceci pour des questions organisationnelles au sein de notre service, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphonique-

ment avec notre office au 022 306 06 30 afin de convenir d'un rendez-vous, ceci pour répondre au mieux à l'attente de toute notre clientèle.

Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité.

Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.



Givaudan®

ENGAGING
THE
SENSES

Une invitation à découvrir notre processus de création : unique et passionnant. Un voyage fascinant, qui va de la recherche fondamentale à la célébration des sens, en passant par la création pure.

Laissez-vous séduire par cette aventure.

www.givaudan.com



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Routh-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65



Venez découvrir le HATHA YOGA

Près de chez vous à Vernier
Stages et cours dès octobre 2010

Exercices centrés sur la respiration et la conscience permettant de tonifier le corps, relâcher les tensions, éliminer le stress et renforcer l'immunité.

- Nous vous proposons, pour huit personnes maximum, des stages découvertes de 4 séances consécutives dès le 6 octobre soit à 18h ou à 20h (120.- les 4 séances)
- Cours collectif : jeudi (dès le 7 octobre) à 20h (25.- le cours, 200.- frs pour une carte de 10 cours)

Renseignements et inscriptions : Mme Janet Gomez au 078 681 35 23
www.yogavernier.com

Lieu des cours : Phosphorus – 19-21 rue du Village – 1214 Vernier

Annonces

Fax: 022 306 06 21
Tél.: 022 306 06 20
communication@vernier.ch

À vendre

- Jouets de jardin: balançoire, bac à sable, toboggan. Etat neuf, prix à discuter. Tél. 022 341 18 25.

À votre service gratuitement.
Uniquement pour annonce sans but commercial.

À acheter

- Cherche à acheter un appartement de 4 ou 5 pièces aux Avanchets. Tél. 079 385 28 10.

Recherche

- Artisan recherche petit local avec électricité (triphasé). Tél. 079 665 28 08 ou lameuledor@hotmail.com



A.PONTHENIER sellerie
Des intérieurs sur mesure
Route du Nant d'Avril 49, 1214 Vernier, Genève
Mobile : 0041 (0)78 890 97 74
anne.ponthenier@gmail.com
www.aponthenier.com



Mais où va-t-on ?

Après les attaques contre le 2^e pilier, le démantèlement de l'assurance-chômage, voici la 6^e révision (a et b) de l'assurance invalidité, Une mauvaise nouvelle de plus pour les plus mal lotis, mais également pour toute la population qui n'est pas à l'abri non plus de pépins de la vie ! Le 23 juin dernier, le Conseil fédéral a mis en consultation la 6^e révision qui prévoit, si elle est adoptée par les Chambres, la suppression de pas moins de 12'500 rentes et une réduction de 39 % des rentes des bénéficiaires actuels ! Une nouvelle attaque contre une population invalide déjà fortement pénalisée par les 4^e et 5^e révisions.

Voici ce que nous proposons le Conseil fédéral et sans aucun doute suivi par la droite bourgeoise et l'UDC pour réduire les déficits de l'AI :

- 12'500 rentes supprimées ;
- 39% des rentiers actuels verront leurs rentes réduites fortement ;
- Les rentes complémentaires pour les enfants à charge jusqu'à 18 ou 25 ans, s'ils sont en formation, passeront de 40% à 30% ;
- la diminution des frais de voyage pour suivre des mesures de réadaptation ;
- baisse des subventions aux organisations d'aide aux handicapés.

Les conséquences :

- gonflement des chiffres des sans-emploi, mais non-chômeurs ;
- ex-rentiers (avec réellement des handicaps médicaux attestés) devront aller postuler pour des emplois et seront en concurrence directe avec des personnes sans-emploi mais valides ! C'est connu, une entreprise préférera engager un employé valide qu'un avec un handicap physique ou psychique lourd. De même, on imagine mal un maçon ou un carreleur, en incapacité d'effectuer un travail physique, retrouver un emploi dans une banque, sans avoir le niveau de formation requis pour cette activité.
- augmentation des demandes à l'Hospice général pour Genève.

Ce que proposent les Socialistes :

Faire sauter le plafond maximum des cotisations pour les hauts revenus (dès 120'000 Frs par an, soit 10'000 Frs par mois). Ainsi, les hauts et très hauts revenus de Suisse devront cotiser également sur la totalité de leur salaire comme les plus bas revenus !

Les **Socialistes** combattront par tous les moyens ces nouvelles injustices sociales. Ils lutteront toujours contre le démantèlement de nos assurances sociales. Donnez-nous votre soutien lors des prochaines échéances électorales pour que nous puissions avoir les voix nécessaires pour lutter efficacement.

Toutes les dernières actualités, notre programme 2009-2013, notre agenda et pour adhérer sont sur:
www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK
Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

Le MCG s'engage pour les aînés de Vernier

Le MCG se bat pour améliorer la vie de nos concitoyens, concrètement.

Nos aînés sont souvent les moins bien lotis au sein de notre commune. Eh oui, il ne suffit pas d'écrire un céleste «décide» dans un texte municipal pour leur faire croire à la lune. Durant cette législature, leur pouvoir d'achat a diminué et leurs charges ont augmenté. On les oublie vite une fois qu'ils ne sont plus dans la vie «active». Certains les prennent pour les «aînés de la dernière pluie». Ce qui est inacceptable.

Non, nous ne les avons pas oubliés. Notre conseiller administratif MCG Thierry Cerutti a su être présent à leur côté toujours à l'écoute de leurs attentes légitimes. N'en déplaise à certains, le magistrat MCG a apporté une nouvelle façon de les entourer grâce à son charisme et son contact spontané lors des rencontres et festivités. Certaines personnes sont plus à l'aise et le sont naturellement.

Non, ce n'est pas normal qu'ils soient à nouveau pénalisés par une augmentation des abonnements TPG, qui est combattue par le MCG ! D'un côté, certaines institutions fédérales veulent s'attaquer au permis de conduire de nos aînés et de l'autre aucune alternative abordable pour les transports en commun ne leur est proposée. Cherchez l'erreur...

Non, ce n'est pas notre conseiller administratif MCG qui a indiqué à des personnes âgées qu'elles doivent changer leurs habitudes pour aller faire leurs commissions à vélo, ce sont des politiques irresponsables de certains partis aux couleurs roses ou vertes.

Non, ce n'est non plus pas notre conseiller administratif qui a expliqué à nos aînés possédant un jardin familial d'y aller en transports publics alors que des places de parc ont été inutilement supprimées sans concertation.

Certaines personnes nous accusent de tous les maux. Ces mêmes individus n'apportent que des mots. En y pensant, l'orthographe de «mots» et «maux» pourrait tout à fait être inversé dans chacune de ces phrases... Nos aînés méritent notre attention et notre écoute, ceci bien au-delà de certaines idéologies dogmatiques.

Chers détracteurs, tout le monde n'est pas dupe ! Nous poursuivrons à défendre les acquis et revendications légitimes que cela vous plaît ou non. Nous avons par ailleurs déposé un postulat demandant qu'une vraie politique de prévention/information soit organisée à l'égard des seniors et des aînés de la commune de Vernier.

Médailles de chien : le MCG agit contre un impôt injuste

Nous allons également déposer un texte afin de renoncer à la perception du centime additionnel communal lors de l'achat des médailles de chien. Nous avions déjà fait un amendement dans ce sens. Cependant, nous n'avions obtenu que seule la moitié dudit centime soit perçue pour la commune. Malgré tout, cela pénalise toujours autant la même catégorie de personnes qui s'accusent de leur dû (dont nos aînés...). Le montant de cette somme n'est pas une rentrée d'argent significative dans le cadre du budget municipal de plusieurs millions. **De plus, à notre connaissance, nous n'avons pas de retraité millionnaire au sein de notre commune.** Avec toutes les nouvelles mesures et contraintes qui ont été mises en place pour les propriétaires de chien, nous pourrions rendre plus supportable le coût élevé de la médaille (cela reviendrait quasiment à l'ancien prix avant la révision cantonale). Cela nous permettrait de favoriser directement, sans frais annexes de gestion, cette catégorie de personnes.

- Unis dans l'Action - Ensemble pour un Vrai Changement -
Prochain Conseil Administratif Populaire le lundi 4 octobre 2010 à 20h00
au café Bellevue, sis rte de Vernier 215.

Notre ligne restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect !

Voici les valeurs qui nous rassemblent, nous les portons à la Mairie de Vernier

Notre Conseiller administratif Thierry Cerutti est à votre écoute au 078/601.04.70

Le MCG est à votre disposition pour vos questions à l'adresse mail : mcg-vernier@bluewin.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



L'UDC s'engage pour la sécurité à Vernier

La qualité de vie dépend de la sécurité et d'un environnement de vie agréable, deux conditions cadre essentielles constamment mises à mal à Vernier, mais que l'UDC défend vigoureusement. Après avoir développé au mois d'août dans ces mêmes colonnes l'aspect environnemental, c'est le volet sécurité que nous abordons.

Sécurité et qualité de vie sont intimement liées. A titre individuel, le traumatisme d'un cambriolage, pèse souvent plus lourd et plus longtemps que le vol lui-même et s'apparente très clairement à un sentiment de viol. De manière générale, l'oasis de sécurité qu'était la Suisse est bel et bien mort. Une étude de l'université de Zurich en 2005 relevait que la Suisse atteignait un taux de 339 cambriolages pour 100'000 habitants, soit 10% de plus qu'en France, 20% de plus qu'en Allemagne, seule l'Italie faisait pire.

Depuis, avec l'ouverture des frontières la situation est devenue catastrophique. Avec 18'200 cambriolages en 2009, la Suisse romande et plus particulièrement l'arc lémanique, est même une des principales cibles européennes des bandes organisées de passage, comme les gens du voyage. Si la richesse de la région n'y est pas pour rien, force est de constater que Vernier, la plus pauvre des communes, n'est pas épargnée (env. 47 cambriolages par mois en 2008-2009 et déjà 56 en 2010 (dont 70 pour le seul mois de juin)*). **Autoriser comme l'a fait en juillet le maire socialiste, Thierry Apothéloz, les Roms à séjourner à Vernier, relève carrément de l'incitation.**



Bienvenue à Valérie Cuenca, conseillère municipale à Vernier, qui a quitté le MCG pour mettre son enthousiasme, ses compétences et sa motivation au service de notre section UDC.

Nos peines ne sont pas dissuasives (à Genève, un Gitan a pris en 2009, 18 mois fermes pour 60 cambriolages et un butin de près de 250'000 francs), les mineurs ne risquent pas grand chose et nos prisons jouissent, hélas, d'une trop bonne réputation dans le milieu. «Il s'agit d'admettre des constats désagréables et politiquement peu corrects. Une très large majorité des cambriolages en Suisse romande est le fait d'étrangers de passage ou en situation irrégulière.» Ce constat tiré de l'article de C. Passer dans l'Hebdo du 24 juin 2010 est sans appel.

Comment améliorer la situation ? Engager davantage de policiers, construire des centres de rétention ou de détention relève de la compétence cantonale ; augmenter la sévérité des peines et renforcer le contrôle aux frontières relève de la compétence fédérale. La marge de manœuvre au niveau communal est faible mais elle existe. Il faut d'abord cesser de faire de l'angélisme, admettre l'existence du problème et se donner les moyens pour le résoudre :

- Augmenter les effectifs de la police municipale et surtout sa présence sur le terrain, et pas juste pour coller des papillons sur les pare-brise.
- Pratiquer une tolérance zéro envers les actes de délinquance ou de déprédatation, les amendes ne sont pas dissuasives, le travail d'intérêt général beaucoup plus.
- Ne pas laisser des ghettos ou des zones de non droit se former.

Nous devons consacrer des moyens financiers à la sécurité pour éviter une dégradation qui touchera sinon tous les domaines (social, environnemental, structurel, financier). Pour l'UDC, c'est une priorité, raison pour laquelle nous avons déposé au Grand Conseil une résolution demandant l'octroi de subventions aux particuliers qui équipent leur logement de système de sécurité.

Christina Meissner,
Présidente UDC Section communale de Vernier

*Chiffres basés sur les cambriolages connus de la police cantonale et probablement inférieurs à la réalité.

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



UNE POLITIQUE SPORTIVE DYNAMIQUE : SOUTIEN AU FC AVANCHET-SPORT

LES FAITS

Le sport est un excellent moyen de socialisation et d'éducation pour les jeunes. Il convient donc de tout mettre en œuvre pour soutenir les clubs verniolans et les impliquer dans des concepts de prévention, par une approche de proximité. Le **groupe libéral** avait soutenu le principe de « LAOLA » initié par Alain-Dominique Mauris, en 2007 et regrette que ce projet ne soit pas mené à terme par le Conseiller administratif actuellement en charge des sports. En effet le but visé consistait à :

- renforcer le volet social et éducatif dans le sport verniolan ;
- redonner au sport ses valeurs traditionnelles telles que l'amitié et la convivialité ;
- venir en aide, le cas échéant, aux jeunes en rupture ou en difficulté.

LA POSITION DES LIBERAUX

Reconnaitre l'importance et la qualité du travail éducatif et sportif réalisé par les clubs ne suffit pas. Il faut aider concrètement les dirigeants et les moniteurs dans leurs fonctions d'éducation et d'encadrement des jeunes sportifs. Le **groupe libéral** estime que la commune doit s'engager auprès des associations sportives, afin de les aider à trouver des réponses appropriées à des situations auxquelles elles doivent faire face. Il appartient donc aux autorités communales de définir suffisamment tôt une programme de construction d'infrastructures sportives pour répondre aux besoins des diverses associations.

Pour ces raisons, le groupe libéral a déposé, lors du dernier Conseil municipal, un postulat demandant la réalisation d'une infrastructure sportive propre destinée au FC Avanchet-Sport. Le postulat a été pris en considération par 28 oui et 5 abstentions (UDC et indépendant).

Pour le groupe libéral :
Monique Mattenberger et Pierre Ronget

LE COIN DU MUNICIPAL

Le **groupe libéral** a accepté la construction de 6 courts couverts de badminton, au tennis-club de Vernier. Ainsi les adeptes tant du tennis que du badminton pourront s'adonner à leur sport favori dans des conditions optimales.

MUNICIPALES 2011

La situation de blocage dans laquelle se trouve le Conseil administratif de Vernier, depuis l'arrivée en son sein de Thierry Cerutti, n'est pas acceptable car elle est dommageable pour la commune et ses habitantes et habitants. Le groupe libéral de Vernier présentera donc un candidat à l'élection du Conseil administratif du printemps 2011.

**REJOIGNEZ UN PARTI QUI CROIT À UNE SOCIÉTÉ OÙ L'HOMME EST
LIBRE, RESPONSABLE, SOLIDAIRE ET TOLÉRANT**

Association libérale de Vernier, Case postale 374-1219 Châtelaine
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch - www.liberal-vernier.com

LES LIBÉRAUX RÉFLÉCHISSENT, PUIS AGISSENT

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Sécurité: ce qui est important

Une simple histoire de quartier

L'épicerie portugaise du coin de la rue existe depuis trois ans et draine une animation nouvelle. Régulièrement, le soir, quelques hommes battent le trottoir, discutent de leur vie, boivent quelques bières. La rue est ainsi un peu moins vide, le passant y croise quelques regards et en tire, même inconsciemment, le sentiment d'une vie sociale présente et rassurante.

Certains voisins par contre y voient autre chose. Les conversations de la rue montent jusqu'à leur appartement et troublent leur quiétude. Les hommes bloquent parfois et momentanément le passage d'un cycliste pressé qui s'en agace, et la vieille dame ne les aime tout simplement pas et les accuse, sans les avoir vus, d'uriner sur le mur du parking.

Le paradoxe

Une épicerie, un peu de vie mais aussi de l'agacement. Nous sommes au cœur d'un paradoxe: besoin d'animation d'une part, difficulté de gérer le stress engendré par cette animation d'autre part.

Une rue morte est déprimante, voire angoissante. Une rue animée est le lieu d'innombrables échanges. Des conflits, parfois, peuvent y surgir: là où il y a de la vie, il y a de la vie! Lorsque les écarts de conduite dépassent l'admissible, il est justifié de faire intervenir la police, de préférence des agents de la police municipale que leurs rondes auront familiarisé avec les lieux et les gens.

Une vision politique verte tenant compte de la complexité du monde...

Nos rues et nos places doivent donc être vivantes, agréables, le respect mutuel doit y être la norme. Pour notre plaisir, bien entendu, mais aussi parce que des voisinages d'immeubles et des espaces publics bien aménagés sont un gage de sécurité. Les gens s'y reconnaissent, se situent les uns les autres, les enfants peuvent jouer loin des voitures, non loin du regard de leurs parents.

L'intervention publique, telle que les Verts la conçoivent, doit être attentive à ces besoins, elle doit également prévoir la réduction du bruit du trafic et des machines en tous genres, source d'épuisement nerveux et d'agressivité. Les délits commis sur la voie publique comme partout ailleurs doivent être sanctionnés.

Le bon fonctionnement des quartiers dépend également des nombreux adultes en rapport constant avec la population, tels que les policiers, les travailleurs sociaux et bénévoles, les commerçants et les concierges.

Aménagement, savoir-vivre et sens des responsabilités de chacun, engagement des employés municipaux et visibilité de la police municipale forment un tout et c'est sur ce tout qu'il faut travailler. Autant de points sur lesquels la Commune peut intervenir.

... comme de l'utilité des solutions vertes

On commencera par multiplier les rondes d'agents à vélos: ils sont plus visibles et voient mieux ce qui se passe dans les quartiers que lorsqu'ils restent dans leurs voitures ou dans leurs bureaux!





QUEL BILAN DU CONSEIL ADMINISTRATIF ?! 🤔

Le 24 août, les Conseillers administratifs **socialiste** et **vert** ont dressé leur bilan des 1'000 jours. Ils auront donc mis 213 jours pour le concocter puisque l'élection date du 17 avril 2007 ! Allergie au calcul ou incapacité à l'introspection face à un constat bien décevant, chacun choisira. Curieuse manière de procéder pour un organe normalement collégial et surtout constitué de 3 membres. La preuve surtout de l'incapacité de ces trois hommes de fonctionner ensemble pour le bien de la Commune. Ironie voulue ou maladresse supplémentaire, dressé juste avant la rentrée scolaire, ce bilan passe comme chat sur braise sur les faits qui ont alimenté la presse et relèvent plus de la cour d'école que d'une gestion responsable. Un bilan uniquement positif ! Pour le reste, circulez, il n'y a surtout rien à voir ! Pire, nos deux conseillers administratifs s'attribuent des mérites pour lesquels ils n'y sont au mieux pour rien, voire y étaient opposés, ou encore s'auto-congratulent sur de cuisants échecs.

Sans être exhaustifs, prenez le **parc de Morglas**, un demi-million pour une place que les jeunes ne fréquentent pas ! Prenez encore **IKEA**. Le Conseil administratif, constitué déjà à l'époque de l'actuel représentant **socialiste**, avait rendu un préavis négatif à sa venue ! **Le PDC a été l'initiant et l'artisan** du vote favorable du Conseil municipal. Ce ne sera toutefois pas sans oublier que le Conseiller d'Etat **écologique** a tout de même interdit la sortie en trémie (tunnel) que nous avions proposée pour faire face aux difficultés de circulation ! Que les conseillers administratifs **socialiste** et **vert** s'en attribuent aujourd'hui les mérites relève pour le moins d'une propagande éhontée !

Sur un total de 200 employés engagés, Ikea Vernier a finalement recruté 40% de Verniolans (20minutes du 8 août 2010) Le PDC se félicite que grâce à lui **80 de nos communis** aient pu re/trouver un emploi. Si les premiers temps la circulation devrait être source de difficultés compte tenu du nombre de curieux annoncés, le PDC s'assurera que l'Etat tienne ses engagements de suivi si ses prédictions ne devaient pas se réaliser sur la durée.

En politique comme dans la vie, reconnaître ses erreurs permet de progresser et faire mieux. Le Conseil administratif actuel de Vernier est loin, très loin, de cette sagesse !

LES LIBELLULES VERS UN AVENIR PLUS RADIEUX ?!

Le PDC se félicite que le Canton, au travers de ses fondations de droit public, se préoccupe de redonner un cadre de vie convenable à ce quartier, le plus défavorisé de Genève. **Nous soutiendrons avec force ce projet de réhabilitation** sans cependant tomber en pâmoison béate. Des espaces communs et diverses infrastructures ne seront pas suffisants. Le travail sera de longue haleine et nécessitera surtout une mixité que nous n'avons eu cesse de prôner.

CITERNES – LE PRÉSIDENT DES VERTS ET NÉANMOINS CONSEILLER ADMINISTRATIF VERNIOLAN VEUT LES CONSERVER À VERNIER ! 🤔

Il n'y a pas qu'en France que les conflits d'intérêts émoussent la politique. Nos députés cantonaux se penchent enfin sur le démantèlement de nos verrous pétroliers que nous décriions depuis des lustres. Hélas, c'était sans compter sur notre Conseiller administratif et néanmoins Président cantonal des **verts** qui a osé déclarer au journal *20 minutes* qu'il était préférable de les regrouper en un seul endroit – près des rives du Rhône ! – « *car en faisant disparaître toutes les citerne de la Commune, on déplacera le problème* ». N'aurait-il pas constaté que Vernier avait déjà plus que largement contribué aux nuisances cantonales ou ne veut-il pas prendre le risque de fâcher d'autres !?!

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Michel Beux
Conseiller municipal
michel.beux@vernier.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

Quand certains veulent parler de la Qualité de la Vie à Vernier ...

Fini les vacances ! L'automne approche, les feuilles vont commencer à tomber et les promesses vont pleuvoir ... Les prochaines élections approchent et les campagnes se préparent dans les appareils politiques !

Attention Mesdames et Messieurs, le monde politique va commencer à distiller ses recettes magiques. Les couleurs des logos prêtent déjà à confusion et les sujets développés dans les articles parus dans le journal communal commencent déjà à brouiller le paysage ; chacun y va de sa solution pour nous expliquer ce qu'il faut faire pour que notre Qualité de Vie ne diminue pas. Pourtant ce sont les mêmes qui quand l'occasion leur en est offerte au Conseil municipal votent exactement en sens contraire (agrandissement de la zone industrielle des Batailles, création d'une nouvelle zone industrielle entre la station d'essence de la route de Peney et l'angle du chemin de la Crotte-au-Loup, implantation d'un centre commercial Ikea, etc...); pire encore leurs propositions sont un résumé de ce qu'il faut faire pour transformer le Village et ses alentours (la commune) en une vulgaire banlieue traversée de routes encombrées en permanence de camions et autres voitures.

Tous les arguments sont bons ; peu importe qu'ils soient réalistes ou pas, réalisables dans les 5 prochaines années ou d'ici à la fin du siècle. Talleyran (1754 - 1838) déjà nous disait :

En politique ce qui est cru est plus important que ce qui est vrai ! Soyons attentifs.

Ne sommes-nous finalement pas les premiers responsables de cet état de fait ? Pourquoi laisse-t-on sans réponse les déclarations du style : « avec nous la qualité de la vie sera sauvegardée ; avec nous la commune ne deviendra pas une vaste zone industrielle ; avec nous... la vie sera belle, etc... »

Le village se rétrécit comme une peau de chagrin ; ceinturé par des routes surchargées, enlaidi par des parkings qui devraient être sous-terrains et payants, encerclé par des zones industrielles.

Le côté positif de ce constat réside dans le fait que l'AIVV ne dévie pas de ses engagements tout comme de ses statuts ; nos combats ne sont certes pas tous gagnés mais nos prises de positions permettent de modifier les projets et sont reprises par certains politiques dans leurs déclarations et écrits mais ...pas encore au moment d'agir, de décider.

On est en droit d'espérer...

Stationnement : comment se fait-il que les agents municipaux n'interviennent pas lorsque les trottoirs situés devant la BCG sont régulièrement encombrés de voitures et que les enfants et autres piétons sont obligés de marcher sur la route ?

Chemin de Mouille-Galand : malgré une signalisation interdisant aux camions d'emprunter ce chemin sans trottoir, pas un jour ne se passe sans que des camions ne passent par là, malgré les très nombreux enfants qui habitent en bordure du chemin. Faut-il qu'il y ait un accident pour faire respecter l'interdiction ?

Pétition : L'AIVV a lancé une pétition afin de demander au Conseil municipal et au Grand Conseil d'améliorer la circulation des bus principalement dans le sens ville -> Vernier. Signer et faites signer massivement notre pétition.

Merci d'avance.

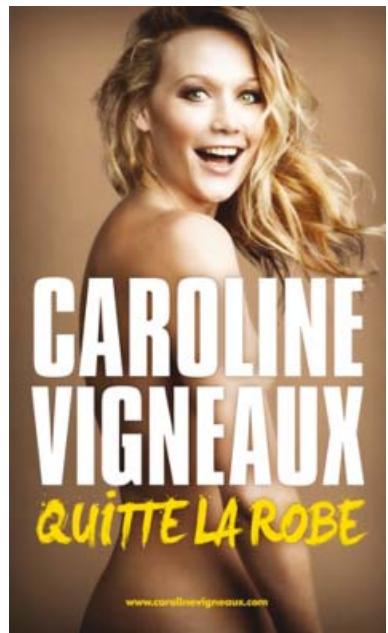
Le Comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village
CP 434, 1214 Vernier
Cotisation: CHF 20.00 / personne / an

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

«Café-théâtre» à Vernier

Le P'tit Music Hohl, sous la direction de Dominique Poupaert, renoue avec la longue tradition du café-théâtre de l'établissement avec une saison qui débute le 1^{er} octobre jusqu'au 9 juillet 2011! En octobre, ne manquez pas les 3 spectacles distrayants avec la formule spectacle (20h) puis repas (dès 21h30).



1-2, 22-23 et 29-30 octobre

Caroline Vigneaux quitte la robe

Figure montante du café-théâtre à Paris, Caroline est un personnage hors du commun. Après ses études de droit et 7 ans dans un des plus réputés cabinet américains, elle décide de tout plaquer pour changer totalement sa vie et se lancer dans le café-théâtre...

Etonnante et drôle cette Caroline ! Quitter la robe d'avocat pour poser nue sur une affiche !? Vous pensiez avoir tout vu? Et bien vous n'êtes pas au bout de vos surprises!

Après 7 ans d'exercice, Caroline est libérée pour bonne conduite par Stéphane Bern (vous l'avez sûrement vue sur France 2). Aujourd'hui l'avocate repentie récidive : elle caricature ses ex-confrères, milite pour la garderie à vue, défend le football, détourne un karaoké chinois, invente la biobio attitude, réanime des mygales, et fait chanter des sourds muets.

Quelques critiques:

«Caroline les fée tous rire» *Nice-Matin*

«L'élégance du rire en Avignon» *La Marseillaise*

«Caroline Vigneau fait craquer le public !» *Magazine théâtral*

7 et 9 octobre

Noman Hosni

«Sortez de ma tête»

Moitié Tunisien, moitié Irakien, jamais un extraterrestre n'aura été si proche de vous... Une perle du «comedy club» que vous avez pu applaudir lors des Fêtes de Genève 2010.



De l'énergie pure pour vous faire rire!

info sur:
www.noman.ch

15 et 16 octobre

Christian Savary

«Au secours je vais bien ma femme m'a quitté»

Après 5 ans de vie commune, sa femme le quitte. Il revient sur son histoire d'amour et se pose des questions essentielles alors qu'il est trop tard.

Il est loin d'être parfait, il n'est pas objectif, il est lâche.



Renseignements: 022 798 8 798 et musichohl.ch
54, av. Louis-Casaï, 1216 Cointrin

Un cocktail musical réussi

Artistes confirmés et talents locaux se sont croisés sur la scène du Vernier Festival pendant 4 jours.

Cette année encore, la météo a été clémente avec le Vernier Festival ! A l'exception du premier soir durant lequel quelques nuages ont fait leur apparition, le soleil était de la partie pour saluer la venue de nombreux artistes durant les quatre jours de festivités.

La soirée d'ouverture a tenu toutes ses promesses: une prestation éblouissante avec un Dave en pleine forme, qui a entonné tous ses tubes accompagné d'un orchestre d'une très grande qualité.

Le jeudi, dédié aux groupes genevois et verniolans, nous a permis de découvrir une palette de jeunes artistes prometteurs que nous nous réjouissons de retrouver sur d'autres scènes.

Ramon et Lââm ont, quant à eux, enchanté le public du vendredi venu nombreux les applaudir. Après le concert intimiste de Ramon -seulement accompagné de sa guitare - Lââm a



Dave ci-dessus, Laam sur la photo de droite et Take me home ci-dessous.



mis le feu à la scène, accompagnée de jeunes privilégiés issus du public pour quelques chansons !

La soirée du samedi a clos le festival en beauté avec RodryGo et Los Bravos de la Salsa, un feu d'artifice de sons latinos pour danser et faire la fête.



Repas pour les aînés

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? Nous vous invitons à partager un repas convivial !

À la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ Claude 7,
le jeudi, deux fois par mois:

Prochaine date :

Jeudi 14 octobre 2010

À la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13,
le jeudi, deux fois par mois:

Prochaines dates :

Jeudi 7 et 21 octobre 2010



BeneVernier

Le plaisir de partager

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

La marche mondiale des femmes débute à Vernier



© Fabienne Müller

La coordination genevoise de la Marche mondiale des femmes a organisé fin août une balade qui sillonnait différentes communes durant laquelle les participant-e-s distribuaient des tracts. Le départ a eu lieu à Vernier, à l'école des Ranches, où les marcheuses et les

marcheurs ont été accueillis par Yvan Rochat, conseiller administratif.

L'équipe s'est arrêté au centre de requérant-e-s d'asile des Tattes, également situé sur notre commune, pour rencontrer des responsables d'asso-

ciation et écouter les témoignages de deux femmes turcophones en attente d'un permis.

La journée bien remplie s'est terminée par un accueil de la Ville de Genève et de sa Maire, Sandrine Salerno.

FÊTE de la Paroisse protestante de Cointrin-Avanchet



Samedi 9 et dimanche 10 octobre 2010 de 10h à 22h de 10h30 à 15h

Nombreux stands :
Buvette, Pâtisseries, confitures, brocante, fleurs, marché, magasins du monde, livres, loto

Rue du Grand-Bay 17 (place du centre commercial des Avanchets)



La paroisse protestante de Cointrin-Avanchet vous accueille dans ses murs pour un moment de partage, de rencontre et de bonne humeur. Il suffit d'entrer pour passer un moment agréable et faire de nouvelles connaissances. Nous espérons vous y voir nombreux!

Jean-Claude Basset, pasteur

Programme

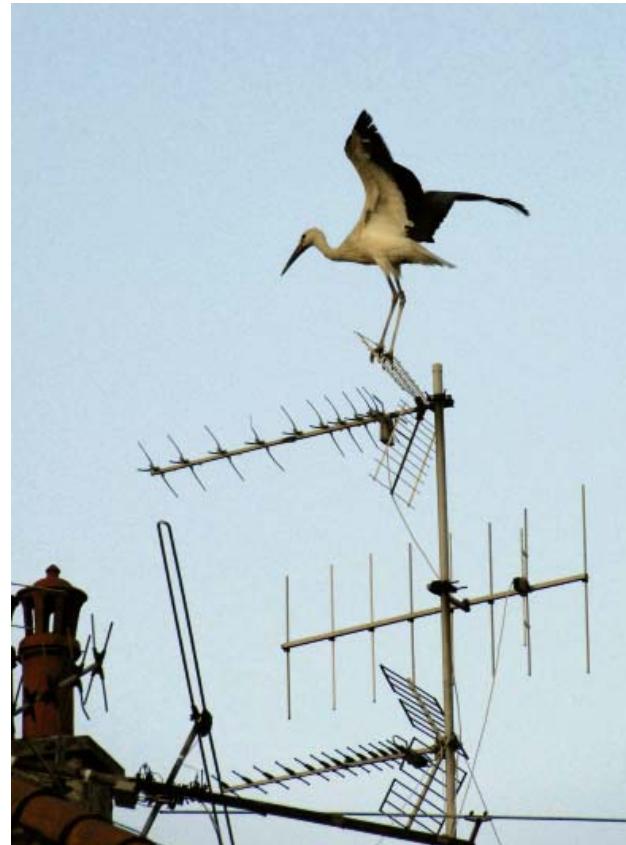
Samedi 9 octobre 2010

- 10h Ouverture des stands
- Dès 12h Hamburgers, saucisses, frites, hot-dogs
- Après-midi Animations
- 15h Loto, nombreux prix!
- Dès 18h30 Brochettes de crevettes et ailerons de poulet, riz cantonais

Dimanche 10 octobre 2010

- Rôtis d'agneau et de porc, servis avec gratin, stands de pâtisseries, meringues et glace
- Clôture 15h

Des oiseaux migrateurs font une pause à Vernier



© DR/PRIMATESTA-MYTHRAZ



Samedi 28 août, certain-e-s habitant-e-s de Vernier-Village ont aperçu un magnifique groupe de cigognes faisant halte à la Route de Peney sur les toits et les antennes avant de repartir vers l'Afrique du Nord où elles passeront l'automne et l'hiver. «De loin, on a cru à des hérons cendrés. Mais c'était bien des cigognes, elles devaient être 30 ou 40 et sont reparties très vite. C'était magnifique», confie Alain Primatesta qui nous a offert ses photos.

Vous avez des photos de moments particuliers à Vernier ? N'hésitez pas à nous contacter et à nous les faire parvenir à communication@vernier.ch

Une association à Vernier pour les souffrants psychiques

L'Expérience réunit des souffrants psychiques et des amis pour partager la vie associative autogérée et des activités. Voici notre programme hebdomadaire :

Lundi	14h-17h30 vitrail Tiffany
Mardi	14h30-17h30 vitrail Tiffany
Mercredi	15h-16h cours de communication non-violente
	17h-18h30 réunion d'autogestion
	18h30-21h repas collectif
Vendredi	14h-17h30 atelier photo, horaire variable pour permettre de faire des «sorties photo».
	Dimanche après-midi jeux de société

Ces horaires sont indicatifs et susceptibles de subir des modifications. Une permanence d'accueil a lieu le mercredi de 14h à 17h. La cotisation est de 20.- CHF par année. Association L'Expérience, ch. de Château-Bloch 19, 1219 Le Lignon. Email: l.experience@bluewin.ch, tél. 022 797 31 67

La Paroisse Sainte-Marie du Peuple à Châtelaine fête ses 80 ans

Le 1^{er} juin 1930, Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, décrète qu'il sera érigé en Ville de Genève, à la frontière de la Commune de Vernier, une nouvelle paroisse qui portera le vocable de Sainte-Marie du Peuple et aura comme patron principal la Sainte Vierge et saint Jean l'Évangéliste et saint François d'Assise comme patrons secondaires.

Les paroisses ont souvent précédé les communes, ainsi dans l'ancien temps Châtelaine et Aïre dépendaient de la paroisse de Saint-Gervais, elle-même placée sous la direction du Prieuré de Saint-Jean. Plus tard, la paroisse catholique de Vernier s'étendait sur l'ensemble du territoire de la commune.

Pour les catholiques de Châtelaine, leur paroisse était l'église Saint-Antoine de Padoue, construite en 1890 à la rue Schaub, à la Servette. Rappelons, en passant, pour l'anecdote, qu'avant la guerre de 1914, le curé de Vernier-Village, l'abbé Broquet, n'acceptait pas les catholiques de Châtelaine dans son église. «Allez dans votre paroisse» leur disait-il. Déjà des «immigrés» mal accueillis !

Dans les années 1900, au chemin d'Aïre, sur la commune du Petit-Saconnex – aujourd'hui l'avenue Henri-Golay – se trouvait la campagne Pescara, magnifique domaine avec une maison de maître, une dépendance avec appartement, une remise pour les calèches, une écurie, une serre pour plantes tropicales, une grande verger, une petite vigne et de très beaux arbres. La propriété a été morcelée en 1917 notamment en vue de l'installation de l'usine Turrettini qui deviendra ensuite la SIP.



La paroisse construite en 1930 qui n'existe plus aujourd'hui.

C'est donc dans les années 29-30 qu'un groupe d'hommes du quartier de Châtelaine, après bien des démarches et des efforts, obtient du Vicariat la construction d'un lieu de culte et le choix se porte sur la campagne Pescara qui va devenir la nouvelle paroisse catholique de Châtelaine avec, non pas une cathédrale majestueuse avec clocher élancé et statues aux murs, mais une simple écurie transformée et qui sera consacrée officiellement le 8 décembre 1930. Comme le quartier était à cette époque appelé «le petit Moscou» c'est peut-être la raison pour laquelle la peinture initiale de la chapelle était rouge !

L'abbé Albert Maréchal, curé à Satigny, devient le premier curé de la nouvelle communauté. Nommé, en 1936, aumônier de la jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) il est remplacé par l'abbé Antoine Cadoux qui retrouve ainsi sa maison natale.

Pour la paroisse,
Robert Borgis

Kermesse 2010 de la paroisse de l'Epiphanie du Lignon

Samedi 2 octobre

- 8h00 Super marché aux légumes et fleurs au Centre commercial du Lignon avec la participation des «Magasins du monde».
 13h00 **Tournoi de football des juniors «F» du FC Aïre-Le Lignon** sur le terrain devant l'école et l'EVE du Lignon.
 16h00 **Ouverture de la salle des fêtes.** Nombreux stands traditionnels, paella, raclettes, saucisses grillées, pommes frites, confitures maison, pâtisseries, artisanat, livres, stand de fleurs, margotton, jeux: château gonflable, le parapentiste.
 18h00 Remise des prix du tournoi de football.

- Soirée** Démonstration de judo par le Budokan du Lignon.
 Groupe de Rap «Nevroz Lyrikale» sous la direction de Fabio Dos Santos.
 Le groupe de danse folklorique «A Nosa Galiza». Le groupe de gymnastique rythmique d'Aïre-Le Lignon sous la direction des Budry.
 La Troupe FREEDANCE sous la direction de Sandrine Grether.
 21h00 Bar au sous-sol sous la direction de Nathalie Stüdli-Chassot et karaoqué «Knights of Dance».
 22h30 **Animation dansante** avec DJ Michaël Vetterli.

- Dimanche 3 octobre**
 12h15 **Apéritif paroissial**
 12h45 **Repas communautaire** préparé par le grand chef Oronzo Vergari et son équipe. Au menu : rôti de veau, gratin dauphinois, jardinière de légumes, salade panachée Adultes: 16.-, enfants: 9.-
Groupe de Line Dance «Louise & Jacques».
Le groupe de gymnastique rythmique d'Aïre-Le Lignon sous la direction des Budry.
L'Ecole de Cirque «Les Acro'Bat» sous la direction de Lucien Thaon.
 17h00 Tirage de la tombola spéciale des commerçants du Lignon et de la tombola du programme - clôture de la kermesse à 18h.

Fête de la Paroisse Protestante de Vernier les 8, 9 et 10 octobre 2010

1-3, ch. de Sales - 1214 Vernier

Stands divers – Animations enfants – Concours – Restauration – Carnotzet Buvette – Salon de thé – Animations musicales.
 Exposition photos : «Les clochers» de Blaise Lavenex.

Vendredi 8 octobre

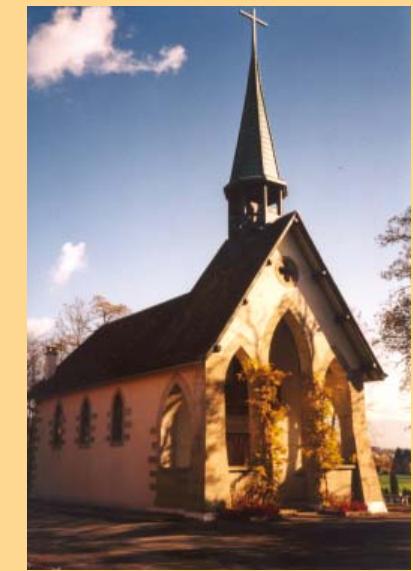
- 18h00 Ouverture de la fête
 A 19h30 Lasagne et salade

Samedi 9 octobre

- Dès 9h30 café et tartines au carnotzet
 Dès 11h30 raclette au carnotzet
 A 14h00 ouverture de tous les stands fondue ou assiette froide
 A 19h30 Jazz avec The Old Timers

Dimanche 10 octobre

- Repas familial à 12h30 avec assiette de crudités, rôtis à la broche, purée, et jardinière de légumes.
 «Ars-musicae»



Tournoi de foot féminin inédit

Le football club Aïre-Le Lignon (FCALL) a organisé pour la première fois fin août un tournoi féminin d'été, le premier d'une longue série !

Et particularité supplémentaire : ce tournoi a été organisé par une jeune joueuse dans le cadre de son travail de maturité. Manon Cattani a choisi comme exercice de fin d'études de se pencher sur la gestion et l'organisation d'un tournoi (retroplanning, recherche de sponsors, organisation des bénévoles, gestion de projet, etc.) et au lieu de ne faire qu'un travail théorique, elle a décidé d'organiser un tournoi innovant « pour de vrai ». « Au-delà des seules exigences de mes études, je voulais offrir un moment fort de football féminin en mettant sur pied ce tournoi qui offre une possibilité aux joueuses de partager une activité sportive et tout ça dans un esprit de solidarité et de respect » explique Manon.

Sept équipes du canton de Genève se sont affrontées et le FC Versoix féminin a remporté cette première édition devant le FCALL.

Plus de 150 filles s'entraînent en ce moment au FCALL, seul club cantonal à avoir une équipe de filles dans chaque catégorie, soit de 8 à 20 ans. Au fil des

ans, le FCALL s'est d'ailleurs imposé comme l'un des meilleurs clubs de football féminin grâce à son implication sérieuse et ambitieuse.

Le football féminin suisse est d'une façon générale en pleine évolution : actuellement plus de 20'000 joueuses sont licenciées dans un club et ce chiffre est en constante augmentation. Ce sport est en passe de devenir le sport d'équipe préféré des Suisse-ses ! Et pourtant, malgré son succès et sa popularité grandissante, le football féminin doit toujours lutter contre des problèmes d'acceptation. « Nous espérons qu'un tournoi tel que celui organisé par le FCALL contribue à donner la reconnaissance méritée à cette pratique sportive » explique René Schmid, président du FCALL. Le tournoi aura notamment permis aux camarades de classe de Manon de découvrir le foot féminin mais aussi d'autres joueur-euse-s, parents et amis.

Thierry Cerutti, conseiller administratif en charge du sport, renchérit d'ailleurs : « En 1989, je partais pour les Etats-Unis d'Amérique comme « garçon au pair », ce qui était assez inédit sachant qu'il n'était pas coutume, à cette époque, qu'un homme s'occupe



Manon Cattani, organisatrice du tournoi.

d'enfants. Une des premières choses à m'avoir frappé au pays de l'Oncle Sam, c'est que le football était pratiqué exclusivement par les filles, sachant que la gente masculine préférait pratiquer des sports dits plus « virils ». Aujourd'hui, je suis extrêmement fier de constater qu'à Vernier, nous avons su aller au devant de préjugés et malgré bien des années de retard sur les USA, nous avons créé des clubs de football féminin qui apportent un plaisir fantastique à toutes et tous grâce à la qualité footballistique des joueuses, respectueuses de l'adversaire tout en restant très féminines. »

Rendez-vous au mois de juin 2011 pour la 2^{ème} édition du tournoi d'été féminin du FCALL, nouveau rendez-vous sportif incontournable à Vernier !

Infos : www.lesfillesaufoot.ch
 et www.fcairelelignon.ch



Un Verniolan dans l'équipe suisse championne d'Europe de tchoukball

C'est en Angleterre que se sont déroulés les championnats d'Europe de tchoukball fin août. Les joueuses et joueurs helvétiques, dont le Verniolan Laurent Ludi, ont présenté leur meilleur jeu et ont remporté le titre dans les deux catégories.

Le parcours jusqu'à la finale n'aura pas été des plus difficiles pour l'équipe suisse féminine. Malgré une certaine résistance des équipes italiennes et anglaises, les filles ont gagné tous leurs matchs de la phase qualificative. Ce sont les italiennes que nos suisses ont retrouvé pour la finale. Une bonne résistance mais notre équipe nationale s'est imposée 42-31 et conserve ainsi son titre de championne d'Europe conquise en 2001 lors de la première édition de la compétition !

Les hommes avaient plutôt mal commencé la compétition en laissant la victoire de 3 petits points aux anglais lors du premier match. Mais cela n'a pas refroidi notre équipe masculine qui s'est imposée lors de tous les suivants, notamment face à l'Italie, l'équipe la plus redoutée avec la Grande-Bretagne. C'est au goal-average que le départage s'est fait, ouvrant la porte de la finale à la Suisse et à la Grande-Bretagne avec un goal-average respectivement de +4 et -1.

En ayant toujours une petite longueur d'avance durant toute la finale et après des phases de jeu exceptionnelles, les suisses se sont imposés 50-45 et conservent donc leur titre remporté en 2008 en République Tchèque !

La Suisse, berceau du tchoukball, montre donc qu'elle est toujours au top du niveau européen et qu'il faudra



Laurent Ludi, habitant de Vernier et entraîneur du Tchoukball Club Vernier (www.tbcv.ch), membre de l'équipe nationale victorieuse.

encore beaucoup de travail aux autres nations pour réussir à leur prendre le titre.

Prochain défi de taille, les championnats du Monde qui auront lieu dans une année à Ferrara en Italie.

Tennis de table: nos jeunes châtelois vice-champions

Le Club de Tennis de Table (CTT) de Châtelaine a l'immense fierté de vous annoncer que son équipe de jeunes U15 (moins de 15 ans) a réalisé une magnifique performance en prenant la deuxième place du podium lors des finales nationales qui se sont déroulées les 5 et 6 juin 2010 au Landeron. L'exploit était même à portée de main, puisque nos poulains font match nul contre l'équipe du Rapid Luzern en finale, et ne concèdent le titre qu'après le comptage des sets !

Si nos jeunes ont donc le droit d'être déçus après être passés si près du titre de champion suisse, on relèvera toutefois que cette prouesse au niveau national démontre que la politique de formation adoptée par le CTT Châtelaine depuis quelques années porte des fruits de plus en plus mûrs et de plus en plus sûrs. C'est pourquoi dès la rentrée nous n'allons pas seulement continuer à offrir des entraînements de qualité pour la jeunesse, mais nous allons même en rajouter !

Nous nous réjouissons donc de retrouver tous nos jeunes en cette rentrée sportive; et pourquoi pas de nouveaux? Si le tennis de table vous intéresse ou suscite votre curiosité (ou celle de vos enfants) n'hésitez pas !

Pour le CTT, Daniel Loureiro



Notre équipe U15 vice-championne suisse 2010, de gauche à droite: Maël Piccoli, Daniel Barreiro, Thomas Borgeaud et Léo Koull.

Notre club en quelques lignes

Fondé en 1958 par ce qui était à la base un groupe de copains animés par une passion commune et le désir de créer leur propre bannière, le Club de Tennis de Table de Châtelaine est devenu aujourd'hui une grouillante ruche composée de 85 membres, dont 40 licenciés, ce qui le place parmi les clubs de tennis de table les plus importants de Suisse !

Le tennis de table étant un sport qui malheureusement ne bénéficie que d'une couverture médiatique réduite (bien sûr à tort, selon nous !), le CTT Châtelaine ne pourrait subsister sans, d'une part l'appui de la Commune de Vernier que nous remercions chaleureusement au passage et, d'autre part, un comité directeur entièrement bénévole et particulièrement actif. Il est rassurant et réjouissant de constater qu'il existe toujours des volontés politiques de promouvoir des domaines dont les bénéfices en retour ne se calculent pas en chiffres monétaires ; ainsi que des hommes et femmes qui n'hésitent pas à investir de leur temps libre pour tenter d'offrir à un grand nombre la possibilité d'exercer une activité sportive dans les meilleures conditions possibles.

Infos : www.cttchatelaine.ch

Président : Stéphane Dupuis, tél. 022 771 26 59

Aurianne à l'entraînement.



Notre nageur verniolan toujours plus fort!

Jean-Baptiste Febo, enfant de la commune de Vernier, sociétaire du Club de Natation de Plan-les-Ouates et actuellement exilé au centre national de performance à Tenero (Tessin), continue à faire parler de lui. Après avoir participé, l'an passé, au championnat d'Europe Juniors à Prague, avec une excellente 5^e place au relais libre à la clé, il a manqué de très peu sa qualification cette année. Pour être tout à fait honnête, il faut préciser qu'il a réalisé les temps limites quelques semaines après le délai de sélection. Même malchance au niveau de la sélection aux 1^{ers} Jeux olympiques Juniors à Singapour. Plébiscité par sa fédération, Swiss Swimming, qui l'a proposé à la FINA (fédération internationale de natation amateurs), il n'a finalement pas été retenu pour très peu.

Mais au lieu de baisser les bras suite à un tel enchaînement malheureux, Jean-Baptiste a su retrousser ses manches et a terminé sa saison de manière impressionnante!

Au meeting international EDF à Paris (à côté d'un certain Michael Phelps), il réalise un excellent chrono au 400m libre qui le qualifie en équipe nationale Elite pour la saison 2010-11! Actuellement membre de l'équipe nationale juniors, il réussit ainsi à 18 ans le grand pas vers les «grands»!

Mais il ne s'arrêtera pas là: au championnat suisse open à Vaduz, il remporte une médaille de bronze au 200m libre et devient champion suisse juniors au 50m dos!

Deux semaines plus tard, il participe à son dernier championnat suisse espoirs à la piscine de Lancy. Et là, c'est l'apothéose: non seulement, il est l'auteur de 5 médailles d'or (plus une de bronze), mais il bat en même temps le record de suisse des 18 ans au 200m libre, ce qui lui vaut le prix du meilleur nageur du championnat!

Celui qui connaît bien Jean-Baptiste sait qu'il n'apprécierait guère que je termine cet article sans mentionner l'exploit de son club et de ses coéquipiers avec lesquels il évolue depuis

quelques 10 ans: en effet, le Club de Natation de Plan-les-Ouates, avec 8 médailles d'or, 4 d'argent et 3 de bronze, a réalisé l'exploit de se placer au 7^e rang du classement des médailles de ce championnat (2^e chez les garçons et 2^e meilleur club romand)!

L'occasion de remercier très chaleureusement les autorités de la commune de Vernier pour la mise à disposition d'une ligne d'eau à la piscine du Lignon durant les dernières semaines de préparation!

Ralph Schallol,
directeur technique du Club de
natation de Plan-les-Ouates

Jean-Baptiste Febo rayonnant après une saison époustouflante.



Rencontres Cafés-Croissants



Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Vernier de plus de 50 ans et sont organisées par le service de l'action sociale et des solidarités, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le Groupe de préparation des Rencontres Cafés-Croissants de Vernier Village, de Châtelaine-Balexert et des Avanchets.

Tél. : 022 306 06 70

A la MACAV

Du 11 octobre
au 6 novembre 2010

JOSEFA PEREZ

«La vie en Rose»

En la mémoire de ma mère

Peinture à l'huile

Rue du Village 52 - 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de
14h30 à 17h30

Renseignements: 079 401 01 90

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Aux personnes qui veulent donner un peu de leur temps aux aînés

En 2011 notre comité, composé de bénévoles, se verra amputé de deux membres qui démissionnent pour des raisons de santé. Ces personnes ayant une responsabilité importante, il est indispensable de les remplacer si l'on veut conserver un club d'Aînés sur le village de Vernier. Nous avons donc urgemment besoin :

- d'une personne maniant l'informatique pour reprendre le poste de trésorier(ère),
- d'un-e responsable pour les repas qui ont lieu dans une buvette d'école.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : Club des Aînés de Vernier-Village, case postale 468, 1214 Vernier.

Merci d'avance de nous venir en aide.

Le comité

«Portraits de collectionneurs» à la galerie Muro

C'est une inversion de rôles. Pour la rentrée, la galerie MURO, unique galerie sur la commune de Vernier, transforme des collectionneurs en exposants. Jocelyne et Fabrice Petignat ont accepté de dévoiler une partie de leur collection, autour du thème du portrait. Une quarantaine d'oeuvres d'une vingtaine de plasticiens contemporains sont exposées dans la galerie MURO jusqu'au 15 octobre 2010. Peintures, photographies, sculptures et vidéos, rien n'est à vendre...

Ces portraits ont été réalisés, pour leur grande majorité, durant les deux dernières décennies. Au-delà de l'individualité des visages représentés, ces œuvres offrent une lecture de notre société avec un point de vue souvent critique. Ainsi rassemblées,

elles reflètent aussi, en filigrane, la sensibilité de leurs acquéreurs.

Jocelyne et Fabrice Petignat ont contracté le virus de l'art contemporain au milieu des années 1980. Par leur flair, ils sont fréquemment devenus les découvreurs d'artistes qui ont accédé à une large notoriété par la suite.

Parmi les artistes exposés, on en citera des mondialement connus comme Nan Goldin, Wolfgang Tillmans, Jamie Reid, Vanessa Beecroft, Lutz & Guggisberg ou encore Hannes Schmid. Mais les Petignat se distinguent par leur volonté de découvrir toujours des nouveaux talents. Ainsi de nombreux artistes émergents, voire inconnus du grand public, figurent dans leur collection, et aussi dans l'exposition. Par exemple

le photographe allemand Matthias Amann, qui vient à peine d'achever ses études, ou Armen Eloyan, Keren Cyter et Tobias Spichtig qui n'ont que tout récemment accédé à la notoriété.

La démarche des deux collectionneurs est avant tout mue par la passion et guidée par leur regard aiguisé. «Dans tout ce que nous achetons, il y a toujours une émotion, une humanité, explique Fabrice Petignat. Ce qui nous intéresse, c'est la recherche de l'être, au-delà de l'apparence, voire de la douleur. Dans ces portraits, on voit que certains visages sont torturés. Mais derrière ces turpitudes, on perçoit la beauté, une liberté d'esprit qui permet d'exister au-delà des conventions.»

Horaires: mercredi - dimanche de 14h à 19h ou sur rendez-vous.





Une permanence téléphonique à votre service

Une question ? Une suggestion ?
Un coup de fil, c'est si facile ...

Le Contrat de Quartier Châtelaine-Balexert s'est doté d'une permanence téléphonique destinée à répondre aux questions que vous vous poserez au sujet de ce nouvel outil citoyen participatif.

Bien évidemment, nos forces vives constituées de citoyens/ennes bénévoles ne pourront généralement pas répondre en direct à votre appel, car elles ont toutes une vie quotidienne à assumer et vous tomberez donc souvent sur une boîte vocale dans laquelle vous pourrez indiquer vos coordonnées et votre propre disponibilité, ainsi bien sûr que le motif de votre appel. Moyennant ces informations indispensables, la personne de permanence tentera ensuite de vous joindre dans les meilleurs délais, afin de pouvoir vous renseigner.

Tél. 076 711 18 99 (tarif appel mobile)

Nous nous réjouissons de pouvoir répondre à l'intérêt que vous manifesterez pour le Contrat de Quartier Châtelaine-Balexert, qui est destiné en priorité à donner corps à vos projets !

Danse et stretching pour adultes

■ **Cours de danse (Ballet Jazz), débutant/moyen:**
Mercredi de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15

■ **Cours de danse (Ballet Jazz) moyen/avancé:**
Jeudi de 19h15 à 20h30

■ **Cours de stretching tous niveaux:**
Jeudi de 18h15 à 19h15

Ecole du Lignon III, salle de rythmique II. Prix: danse CHF 44.- par mois; stretching CHF 40.- par mois.
Renseignements et inscriptions : Mme Doris Gerber, av. du Lignon 17, 1219 Le Lignon, tél. 022 796 46 63.
Cours d'essai gratuit.

Championnat genevois interscolaire d'échecs

La Fédération Genevoise d'Échecs organise le 17^{ème} championnat genevois interscolaire d'échecs. Un tournoi en 6 catégories, ouvert à tous: écoliers, élèves, apprentis et étudiants universitaires ou HES.

Samedi 20 novembre 2010

Consignes d'inscription

1. Le nombre de places est limité à 320 participant-e-s.
2. Toutes les inscriptions, de même que le règlement de la finance d'inscription, s'effectuent le samedi 20 novembre 2010 **à partir de 9h30**.
3. Les bulletins seront validés au fur et à mesure de leur enregistrement.
4. Arrêt de l'enregistrement des inscriptions dès que le nombre maximum de 320 bulletins sera atteint et, au plus tard, à 12h15.

Lieu du championnat

Centre Sportif de la Queue d'Arve 12, rue François-Dussaud-Acacias (derrière le centre sportif des Vernets)

Accès par les TPG: Bus 11 à l'arrêt Queue-d'Arve. Autres arrêts plus éloignés: Jonction (bus 2, 10, 19, 20) et Acacias (trams 15 et 17).

Parking gratuit au centre sportif de la Queue-d'Arve.

Deux trophées sont traditionnellement décernés

1. Le trophée de la Fédération Genevoise d'Échecs à l'école dont les 4 joueurs les mieux classés totalisent le meilleur score du championnat. Trophée remporté en 2008 par le Collège Sainte-Marie.
2. Le trophée du Service des loisirs de la jeunesse – DIP à l'école genevoise réunissant le pourcentage de participants le plus élevé. Trophée remporté par l'école primaire de Dardagny. Les trophées sont remis en jeu chaque année.

Renseignements et correspondance:

Fédération Genevoise des Échecs
Email: interscolaire@fge-echecs.ch
<http://fge-echecs.ods.org/FGE/Interscolaire.pdf>



Agenda communal

Septembre

Mercredi 29 septembre – Tournois Interclub de Jass (Vernier-Village et Châtelaine-Balexert) au Centre de quartier de Poussy.

Mercredi 29 septembre – Réunion mensuelle du Sixties Sport Club à 18h30 aux Avanchets.

Octobre

Samedi 2 octobre – Rendez-vous du maire de 9h à 12h à la Mairie.

Les 2 et 3 octobre – Kermesse de la paroisse de l'Epiphanie au Lignon.

Mardi 5 octobre – Randonnée au Mont Mussy-Mont Mourex avec le Sixties Sport Club.

Mardi 5 octobre – «Cafés-Croissants» de 9h à 11h à la Maison Chauvet Lullin.

Mardi 5 octobre – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/événements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.

Recherchons un/une cuisinier/cuisinière (ouvert à toutes les personnes résidant la Commune)

Partager un moment convivial autour d'un repas avec un prix modique est une formule que nos communiers commencent à bien connaître. Différents quartiers ont réussi à mettre en place une structure de ce type avec succès.

Avant l'été par le biais de son site internet, le contrat de quartier des Avanchets a «sondé» nos résidents pour savoir si cela pourrait se faire dans la cité. Vous avez été nombreux à répondre favorablement, nous devons donc maintenant passer à l'étape suivante : la création d'une équipe afin de pouvoir présenter un dossier solide au Contrat de Quartier et ensuite à la Commission de Pilotage pour obtenir des fonds.

Si vous êtes intéressés à faire partie de cette équipe n'hésitez pas à nous contacter. Idéalement il faudrait une dizaine de personnes pour assurer le service et (poste incontournable) un cuisinier ou une cuisinière (pas nécessairement professionnel). N'hésitez pas à nous faire connaître !

Ce projet permettra de renforcer les liens entre les résidents, mais aussi de démontrer qu'une grande cité ne signifie pas nécessairement manque de chaleur humaine.

Le groupe Communication - contratdequartieravanchet@gmail.com
www.contratdequartieravanchet.ch



Merci de t'arrêter pour moi.

**En tant qu'automobiliste,
vous êtes responsable.**

- Vous êtes un modèle.
- Vous réduisez la vitesse et vous vous tenez prêt à freiner.
- Vous vous arrêtez complètement au passage pour piétons afin de laisser traverser l'enfant.
- Vous maintenez une distance de sécurité envers un enfant à vélo.

**En tant que parents,
guidez votre enfant sur
le chemin de l'école.**

- Montrez-lui le chemin le plus sûr.
- Apprenez-lui à traverser la route de la manière la plus sûre.
- Envoyez-le suffisamment tôt à l'école.
- Veillez à ce qu'il porte des habits visibles, voire rétro-réfléchissants.
- N'oubliez pas que le chemin de l'école est une expérience importante pour votre enfant. Evitez, si possible, de l'amener en voiture.



Votre Police

